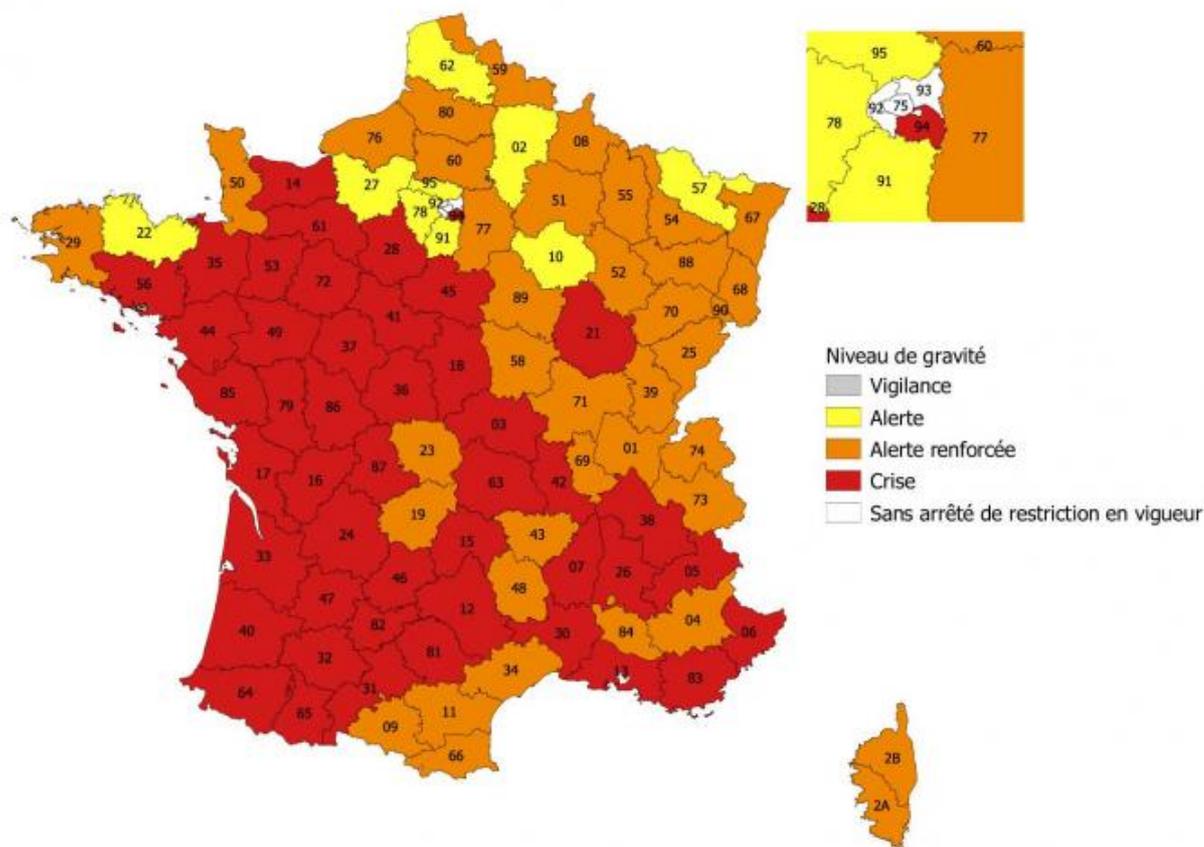


Sécheresse : les mesures pour économiser l'eau

Le Jeudi 28 juillet 2022

Au 28 juillet 2022, 93 départements sont concernés par une restriction au-delà de la vigilance, sur au moins une partie du territoire : 9 en alerte, 38 en alerte renforcée et 46 en crise. Depuis hier, on note le passage de la Haute-Vienne et des Hautes-Alpes en crise, des Yvelines en alerte et de la Haute-Loire en alerte renforcée.

Carte représentant le niveau de gravité maximal limitant les usages de l'eau par département en vigueur au 28/07/2022



Production : MTECT/DGALN/DEB/EARM3
Le 28/07/2022

[Bulletin national de la situation hydrologique de juillet 2022](https://www.eaufrance.fr/actualites/bulletin-national-de-situation-hydrologique-de-juillet-2022) (<https://www.eaufrance.fr/actualites/bulletin-national-de-situation-hydrologique-de-juillet-2022>).

[L'état des nappes d'eau souterraine au 1er juillet 2022](https://www.brgm.fr/fr/actualite/communiqu-e-presse/nappes-eau-souterraine-au-1er-juillet-2022) (<https://www.brgm.fr/fr/actualite/communiqu-e-presse/nappes-eau-souterraine-au-1er-juillet-2022>).

Des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents

Le changement climatique modifie déjà le cycle de l'eau. Les épisodes de sécheresse sont de plus en plus fréquents et débutent plus tôt dans l'année.

Cette année, dès mars, le Comité d'anticipation et de suivi hydrologique (CASH) s'est réuni pour faire le point sur la situation hydrologique et anticiper le risque de sécheresse en France métropolitaine cet été.

 [Comité d'anticipation et de suivi hydrologique - 16 mars 2022](https://www.ecologie.gouv.fr/risque-secheresse-berangere-abba-reuni-comite-danticipation-et-suivi-hydrologique-16-mars-2022) (<https://www.ecologie.gouv.fr/risque-secheresse-berangere-abba-reuni-comite-danticipation-et-suivi-hydrologique-16-mars-2022>).

 [Comité d'anticipation et de suivi hydrologique - 19 mai 2022](https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-reunion-du-comite-danticipation-et-suivi-hydrologique) (<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-reunion-du-comite-danticipation-et-suivi-hydrologique>).

 [Comité d'anticipation et de suivi hydrologique - 13 juillet 2022](https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-berangere-couillard-reuni-comite-danticipation-et-suivi-hydrologique-prevenir-degradation) (<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-berangere-couillard-reuni-comite-danticipation-et-suivi-hydrologique-prevenir-degradation>).

 [Comité d'anticipation et de suivi hydrologique du 13 juillet 2022 \(PDF - 3.83 Mo\)](#)

Les feux de forêt et de végétation

Les épisodes de sécheresse et de canicule accentuent la sensibilité de la végétation au feu. En 2019, 15 000 hectares de forêt ont été détruits par les flammes. Ce sont nos activités et nos actions qui sont le plus souvent la cause de ces incendies : 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. En période de sécheresse, il faut donc redoubler de vigilance.

Alors, ayons dès aujourd'hui les bons réflexes pour ne pas être à l'origine d'un départ de feu de forêt ou de végétation.

Les feux de forêt et de végétation : <http://feux-foret.gouv.fr/> (<http://feux-foret.gouv.fr/>).

Comment est surveillée et gérée la sécheresse en France ?

Une surveillance accrue pendant la période estivale

De nombreux acteurs sont impliqués dans la surveillance des ressources en eau : le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Météo-France, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'Office français de la biodiversité (OFB) mais aussi VNF (Voies navigables de France). Les niveaux des eaux souterraines et les

débits des cours d'eau sont mesurés en permanence. Tous les mois, un bulletin de situation hydrologique (<https://www.eaufrance.fr/publications/bsh>), est publié dans chaque région ou bassin par les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

La mise en place de restrictions pour économiser l'eau

Pour faire face aux périodes d'insuffisance de la ressource en eau, les préfets peuvent prendre des mesures exceptionnelles, graduelles et temporaires de limitation ou de suspension des usages de l'eau non prioritaires pour les particuliers et les professionnels, selon 4 niveaux de gravité (vigilance, alerte, alerte renforcée, crise).

L'ensemble de ces arrêtés est disponible sur le site Propluvia (<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>).

QUELLES ACTIONS POUR GÉRER LA CRISE EN PÉRIODE DE SÉCHERESSE ?

PRISE D'UN ARRÊTÉ DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU PAR LE PRÉFET POUR:

- 1 DURÉE DONNÉE
- 1 PÉRIMÈTRE APPELÉ ZONE D'ALERTE
- SELON DES NIVEAUX DE GRAVITÉ GRADUELS (arrêt total des prélèvements non prioritaires en période de crise)

L'ARRÊTÉ DÉFINIT DES MESURES DE RESTRICTION:

- ADAPTÉES EN FONCTION DES USAGES :
 - AGRICULTURE
 - ENTREPRISES
 - COLLECTIVITÉS
 - PARTICULIERS
- GARANTISSENT LES USAGES PRIORITAIRES DE L'EAU (alimentation en eau potable, salubrité et sécurité civile, ...)

Consulter **PROPLUVIA** pour savoir si l'on est concerné

MTE / DCOM-DCR/IN/17/10/39 - MARS 2021

Crédits : PROPLUVIA

[Pour savoir si votre département est placé en vigilance, rendez-vous sur Propluvia](https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/)

(<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>)

[Origine et gestion de la sécheresse](#)

Comment gérer l'eau en période de sécheresse ?

En période de sécheresse, soumis ou non à des mesures de restrictions, chacun d'entre nous peut agir en adoptant les bons réflexes.

Particuliers ?

- J'évite de laisser couler l'eau ;
- Je limite les arrosages de mon jardin ;
- J'utilise mes appareils de lavage à plein ;
- J'installe des équipements économes en eau.

Collectivités ?

- Je réduis les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable ;
- J'ai une connaissance détaillée des volumes d'eau consommés ;
- Je distribue des kits hydro-économes dans les foyers ;
- J'optimise l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries.

Industriels ?

- Je recycle certaines eaux de nettoyage ;
- Je mets en place des circuits fermés ;
- Je modifie certains modes opératoires et process pour économiser l'eau.

Agriculteurs ?

- Je mets en place des tours d'eau pour l'irrigation ;
- J'utilise un matériel d'irrigation hydro-économe ;
- J'opte pour des cultures qui exigent moins d'eau.

L'eau est une ressource rare, alors économisons-la.

Un kit de communication est disponible

Dans le kit de communication "Sécheresse : ayons les bons réflexes pour économiser l'eau", retrouvez :

- Une vidéo sur l'origine et les conséquences d'une sécheresse
- Un article sur les bons réflexes pour économiser l'eau
- L'infographie sur les bons réflexes
- Les vignettes pour les réseaux sociaux en format carré et en format 16/9 vertical (story)
- L'affiche en format A4

Kit de communication sécheresse : ayons les bons réflexes pour économiser l'eau

[Téléchargement ZIP 49.82 Mo](#)



LES NOUVELLES
DE L'ÉCOLOGIE

Inscrivez-vous pour recevoir la
lettre d'information du ministère

S'INSCRIRE

Sur le même thème

Le ministère appelle à la plus grande prudence en raison du risque d'orages dans les départements en vigilance orange

 **ATTENTION**
VAGUE DE CHALEUR

 **Vague de chaleur en France**